



SWIFT CSP 2020

Conformité au programme de
certification annuelle de la
sécurité

Notre expertise à votre service

Aout 2020



Pourquoi avez-vous besoin d'une attestation CSP?

Qu'est-ce que le programme CSP (Customer Security Program) de SWIFT?

En réponse aux multiples attaques de cyber-sécurité dont ont été victimes ses clients, depuis 2017, SWIFT publie annuellement, un dispositif de sécurité à respecter par les diverses institutions financières qui intègrent sa plateforme. Ce dispositif prévoit une obligation d'attestation annuelle pour chacune de ces institutions.

Le dernier dispositif publié en 2020 inclut 31 contrôles de sécurité dont **21 obligatoires** et 10 facultatifs.

Que risquez vous en cas de non-conformité au CSP?



Dans la version publiée en 2020, les auto-évaluations des banques ne sont plus autorisées. Toutes les attestations devront faire l'objet d'une **évaluation indépendante**.

1

Perte de confiance des partenaires

Selon les chiffres publiés au mois de mars 2020, 91% des clients de SWIFT étaient en conformité avec le programme, pour les 9% qui ne l'étaient pas, SWIFT a déclaré se réserver le droit de rapporter l'information .

2

Cyber-attaques

Ne pas vous conformer augmente votre exposition aux cyber-attaques. En rappel, en 2016, une banque du Bangladesh a perdu 81 millions de dollars dans une cyber-attaque sur le réseau SWIFT.

Comment KPMG peut vous aider?

1

Evaluation indépendante de conformité*

Nos experts en cyber-sécurité effectuent une évaluation indépendante des contrôles obligatoires et/ou facultatifs dans votre environnement. A l'issue de la mission, nous émettons rapport présentant les différents gaps, les risques auxquels ils vous exposent ainsi que des recommandations pratiques pour leur remédiation.



Nos experts dédiés à ce projet sont hautement qualifiés et disposent des certifications les plus en vue dans le domaine de la sécurité informatique et de l'audit.

2

Formation

Nos experts délivrent pour vous une formation sur le dispositif SWIFT CSP afin de vous permettre de comprendre ses différentes exigences.

€ **Nos honoraires pour l'évaluation indépendante varient entre 5 et 10 millions dépendamment de votre architecture.*



Autres prestations fournies par KPMG ...

Dans le domaine de l'audit et du conseil en système d'information

Au-delà de cet accompagnement, nous disposons d'une équipe multidisciplinaire et expérimentée prête à vous accompagner sur des problématiques variées. Nous avons également la capacité de mobiliser des experts du réseau KPMG répartis dans près de 150 pays dans le monde.

01

Assistance à Maîtrise d'ouvrage sur des projets & Revues de migration

02

Optimisation des coûts (licences logicielles et parc informatique)

03

Audits du système d'information

04

Cyber-sécurité: tests d'intrusion, analyse des vulnérabilités, ...

05

Transformation digitale: schéma directeur informatique, ...

06

Mise en place et évaluation des plans de continuité des activités

07

Mise en place d'outils de BI (d'aide à la décision) / Tableaux de bord

08

Formations: Audit assisté par ordinateur, métier de RSSI, ISO 2700x, etc.

09

Revenue assurance / Optimisation des processus

Contacts

Vos contacts KPMG en relation avec ce document sont:



Thierry MBIMI

Associé – Directeur des Opérations
Head of Advisory - KPMG Afrique Centrale
Head Financial Services - Francophone Sub-Saharan Africa
Lead Partner for the AfDB

thierymbimi@kpmg.cm
+237 691 04 22 08



Larissa TIGUI

Head of IT Advisory
KPMG Afrique Centrale

ltigui@kpmg.cm
+237 699 92 13 58



KPMG Afrique Centrale

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG Afrique Centrale est le membre camerounais du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.